



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

gaz

Question écrite n° 107785

Texte de la question

Mme Odette Duriez attire l'attention de M. le ministre auprès de la ministre de l'économie, des finances et de l'industrie, chargé de l'industrie, de l'énergie et de l'économie numérique, sur le projet d'augmentation du prix du gaz au 1er avril 2011. Alors que les postes de première nécessité occupent une place de plus en plus importante dans le budget des ménages, cette augmentation aura des conséquences négatives sur le pouvoir d'achat des Français dans un contexte économique difficile. Les factures de chauffage devraient ainsi augmenter en moyenne de 45 euros. Cette troisième augmentation en un an portera la hausse annuelle à 20 %. Cette hausse est d'autant plus mal comprise que le prix du gaz sur les marchés de gros a fortement baissé sur la même période. Les nouveaux contrats d'approvisionnement en gaz de GDF-Suez indexent le coût non seulement sur le cours des produits pétroliers mais aussi sur celui sur le prix du gaz naturel ; cette nouvelle formule n'est pas répercutée sur la facture des ménages, au contraire. Elle lui demande donc ses intentions afin de limiter le poids des dépenses énergétiques dans les foyers les plus modestes.

Données clés

Auteur : [Mme Odette Duriez](#)

Circonscription : Pas-de-Calais (11^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107785

Rubrique : Énergie et carburants

Ministère interrogé : Industrie, énergie et économie numérique

Ministère attributaire : Industrie, énergie et économie numérique

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 10 mai 2011, page 4713

Question retirée le : 4 octobre 2011 (Fin de mandat)